



COMMUNE D'ARZIER - LE MUIDS

Conseil Communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis 14/2019 : Demande de crédit de CHF 200'000.- pour l'agrandissement de la nurserie/garderie d'Arzier.

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs,

Notre Commission s'est réunie en date du 10 septembre, en présence de Monsieur le Municipal Nicolas Ray et Madame Magli Gabus, directrice pédagogique des nurseries garderies de l'AISGE. Nous les remercions de leur participation active à notre séance et de leurs réponses à nos diverses questions.

Le projet a été présenté de manière très claire et répond à des besoins démographiques à court et moyen termes qui sont déjà connus du Conseil Communal d'Arzier-le Muids. De plus, nous avons été séduits par les solutions de remplacement au cas où le CCM et le Bâtiment de la Caroline devaient offrir trop de places d'accueil sur le long terme. En effet, cela permettrait de libérer de la place au CCM et de l'utiliser pour d'autres activités de la commune.

Le montant de l'investissement nous paraît raisonnable puisqu'il sera remboursé par le Canton et la Confédération dans une période de 2 à 4 ans et qu'il n'inclut pas une construction de la part de la commune mais une simple location. A ce sujet, nous avons également été rassurés par le fait que le bail comprend deux clauses de résiliation et de réaffectation anticipées.

Proposition d'amendement :

Aucune

Conclusion :

Après avoir pris connaissance du Préavis Municipal no. 14/2019 et en avoir débattu, la Commission ad hoc conclut à son acceptation, tel que proposé par la Municipalité.

Arzier-Le Muids le 10 septembre 2019.

La Commission ad hoc:

Mme. Anne-Laure FOREL (PRESIDENTE)

Mme. Gwendoline NYDEGGER

Mme. Natacha RUFFET

M. Inal UYGUR

M. Nicolas VOUT

Rue du Village 22 - Case postale 7 - 1273 Arzier-Le Muids

Tél. 022 366 87 87 - Fax 022 366 87 88 - E-mail: commune@arzier.ch - Internet: www.arzier.ch

Réception du lundi au vendredi de 7 h 30 à 11 h 30 et le lundi de 17 h 00 à 19 h 00